CRITERES	La famille habite le territoire de Creuse Sud-Ouest	Un parent travaille sur le territoire de Creuse Sud-Ouest		Enfant avec une reconnaissance administrative et/ou médicale du handicap ; porteur de maladie chronique ; orienté par un service partenaire	Parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont les ressources relèvent des minimas sociaux	Enfant de famille monoparentale/pas d'autre mode de garde		Enfant dont la fratrie est connue de la structure/gémellité		Date de la demande d'accueil (date de retour du papier)
Points	10 pts	Deux parents : 10 pts		10 pts	5 pts	5 pts		10 pts		Plus de 3 mois : 0.5 pts
Points		Un parent : 5 pts								
Points	Va s'installer sur territoire : 2 pts	Va travailler sur territoire : 2 pts								
	/10	/10	Total 1 : /20				Total 2 : /20		Total 3 : /10	Total 4 : /0.5
										TOTAL : /50.5

Envoyé en préfecture le 27/07/2018
Reçu en préfecture le 27/07/2018
Affiché le
ID : 023-200067189-20180726-20180701-DE